

[Text]

proceeding, sir, and there is no need to move this motion today.

We have tomorrow, we have the next day, we have Thursday, we have next week. We have been proceeding pretty well. We have been very co-operative on this side and the other side. We have gotten along well; we have heard witnesses. We can start clause-by-clause study and see how we make out.

I would like to have the ruling from the clerk as to whether or not you can actually refuse to recognize a point of order when a motion is being read. I am sure the clerk can clarify that for us.

**Mr. Pickard:** Mr. Chairman, I would like to go back just quickly to the events that have happened, because I would tend to disagree with some of what was said.

It is my understanding that certainly you presented us with the motion a week ago—

**The Chairman:** Right.

**Mr. Pickard:** —and going down the line we had a chance to study it. I talked to you about some of the areas of concern with that motion that I and my colleagues here had.

Then we discussed the possibility of having a committee meeting where we could discuss the ramifications of this motion and look at what all parties could agree to on Thursday in camera. That in camera meeting was cancelled. I was not aware it was cancelled until Thursday morning. I understand it was cancelled by yourself, and now when we come in and we have a formal meeting, again with the TV cameras and the press here, suddenly a motion comes forward to upset the agenda of this meeting.

**The Chairman:** Mr. Pickard, may I tell you about the in camera meeting—

**Mr. Pickard:** Just a minute. May I continue?

**The Chairman:** —so that you will know that if there had been some suggestion of how we might dispose of it for Mr. Nystrom, we would have had that meeting, but Mr. Nystrom could not get any instructions from his caucus, so there was absolutely no point in having a meeting when Mr. Nystrom was not in a position to speak.

**Mr. Pickard:** I am just pointing out very clearly and quite strongly that I was prepared, and my caucus was prepared, to put forth the concerns we disagreed with and to debate those in camera. We asked for that to happen so we would not be on television doing this type of thing. But that was refused because the meeting was cancelled on Thursday, and now we end up having to debate a motion, or have that motion withdrawn and put again at an in camera meeting where we can handle it properly, or

[Translation]

syndiqué. Nous avons les agriculteurs du Québec. Je pense que nous pourrions reporter à plus tard la motion de M. Soetens, entendre les témoins, et rediscuter de tout cela demain. C'est de cette façon que nous avons l'habitude de procéder, il n'y a aucune raison de vouloir à tout prix déposer cette motion aujourd'hui.

Il y aura demain, après demain, jeudi, la semaine dernière. Jusqu'ici tout s'est bien passé. Nous avons été extrêmement coopératifs de ce côté-ci comme de l'autre. Nous nous sommes bien entendus, et nous avons pu entendre les témoins. Nous pourrions ensuite passer à l'examen article par article, et voir comment nous nous en sortons.

J'aimerais que la greffière nous dise si oui ou non vous pouvez refuser d'entendre un rappel au Règlement sous prétexte qu'une motion est lue. Je suis sûr que la greffière va pouvoir éclaircir ce point.

**M. Pickard:** Monsieur le président, j'aimerais revenir sur tout cela, car je suis en parfait désaccord avec certaines des choses qui ont été dites.

Vous nous avez déjà présenté cette motion il y a une semaine. . .

**Le président:** Exactement.

**M. Pickard:** . . . et nous avons eu la possibilité d'en prendre connaissance. Je vous ai dit quels étaient les points qui faisaient problème, pour moi-même et mes collègues.

Et puis nous avons discuté de la possibilité d'organiser une réunion de comité où nous pourrions discuter des conséquences possibles de cette motion, pour ensuite voir ce sur quoi les partis pourraient s'entendre à huis clos jeudi. Cette réunion à huis clos a été annulée. Je ne l'ai d'ailleurs su que jeudi matin. C'est vous-même, si je ne me trompe, qui avait fait annuler la réunion. Et nous arrivons aujourd'hui à cette séance publique avec les caméras de télévision, la presse, et soudain une motion qui bouleverse complètement l'ordre du jour.

**Le président:** Monsieur Pickard, je peux peut-être vous parler de cette réunion à huis clos. . .

**M. Pickard:** Un instant. Puis-je poursuivre?

**Le président:** . . . afin que vous sachiez que M. Nystrom n'avait reçu aucune directive de son caucus, si bien qu'il n'y avait aucune raison de maintenir la réunion prévue alors que M. Nystrom était dans l'impossibilité de prendre position sur la motion. Dans le cas contraire, la réunion aurait eu évidemment lieu.

**M. Pickard:** Je voudrais faire remarquer cependant, pour que tout soit bien clair, que j'étais moi-même disposé, comme d'ailleurs mon caucus, à débattre, à huis clos, de tout ce avec quoi nous n'étions pas d'accord. Nous avons demandé cela pour que nous n'ayons pas à le faire devant les caméras de télévision. Mais cela n'a pas été possible parce que la réunion de jeudi a été annulée, et nous nous retrouvons ici à débattre de la motion, à moins qu'elle ne soit retirée, puis rediscutée en séance à